



Inspecteur en bâtiment et en environnement

Responsabilités

Sous la supervision de la direction générale, le travail de l'inspecteur en bâtiment et en environnement consistera notamment à :

- Procéder à l'étude et à l'analyse des demandes de permis et délivrer tout permis et certificats d'autorisation conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- S'assurer de l'application et du respect des règlements municipaux, d'urbanisme et d'environnement ainsi que de toutes lois et de tous règlements applicables (eaux usées, cours d'eau, etc) ;
- Effectuer des inspections sur le territoire et en assurer le suivi par l'émission de lettres, d'avis d'infraction, de constats d'infraction, de rapports internes lorsque requis ;
- Préparer et analyser différents avis et demandes à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec ;
- Recevoir, traiter et faire le suivi des plaintes présentées au service ;
- Répondre aux demandes d'informations des citoyens ;
- Sur requête, participer et préparer les demandes et certains documents relatifs au comité consultatif d'urbanisme et en préparer les procès-verbaux ;
- Assister aux réunions du comité de protection des lacs ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat ou son substitut.

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en génie civil ou autre formation connexe ;
- Bonne connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi (Q-2,r.22, LAU, zonage, lotissement) ;
- Être disposé à travailler avec le public et à appliquer la réglementation dans un cadre coercitif ;
- Habiletés et aptitudes pour le travail d'équipe et le service à la clientèle ainsi qu'à communiquer efficacement ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office, AccèsCité Territoire, ArcGIS et Autocad ;
- Bonne connaissance des systèmes GPS ;
- Être responsable, autonome, débrouillard, avoir le souci du détail et un bon sens de l'organisation ;
- Être disponible pour travailler les soirs de semaine dans de rares occasions ;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 ;
- Un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine municipal serait un atout.

La rémunération sera établie en fonction des qualifications de la personne sélectionnée, de son expérience et de la rémunération du personnel en vigueur.

Date d'entrée en fonction : Juillet 2022

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 30 juin 2022 à 12 h**, par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Thècle
301, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Téléphone : (418) 289-2070 poste 1 | Télécopieur : (418) 289-3014
Courriel : Louis.paille@regionmekinac.com

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue recevront un accusé de réception.